



“Et vivre, c’est ne pas se résigner” (Albert Camus)

Syndicat **Force Ouvrière** DGFIP – Section de l’Oise
DDFiP de l’Oise, 2 rue Molière, 60021 BEAUVAIS Cedex

permanence le lundi

Tél – Fax - Répondeur : 03-44-06-35-68

mail : fo.ddfip60@dgfip.finances.gouv.fr

web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/060/>

FO : le syndicat qui reste un syndicat

Comité Technique Local du 14 février 2012

Groupe de travail du 21 février 2012

Présentation du *Tableau de Bord de la Veille Sociale (TBVS)*

Le CTL non-paritaire du 14/02/12 s'est tenu de 9h à 13h30. Un groupe de travail s'est réuni le mardi suivant pour déterminer quels indicateurs optionnels seraient retenus dans le TBVS de la DDFiP 60.

Les représentants de **FO** ont fait, en liminaire, la déclaration suivante :

Monsieur le Président,

vous réunissez aujourd'hui le Comité Technique Local de l'Oise avec pour seul point à l'ordre du jour la présentation du Tableau de Bord de la Veille Sociale. Pour FO, ce sujet est important et la mise en place de ce nouvel outil est une réponse à nos revendications au niveau central. Nous en demandions d'ailleurs la communication partielle à l'occasion du CHS-DI du 17 octobre, mais les services Ressources Humaines avaient alors fort à faire avec les élections professionnelles et nous avons donc patienté.

En supprimant des emplois, encore et toujours, au nom de la rigueur budgétaire et sans tenir compte de la réalité des services et de l'exercice des missions, nos dirigeants sont coupables de dégâts en tous genres. Ici un collègue craque et tombe malade, plus loin un autre fait une mauvaise chute en lien avec un état de fatigue, là-bas un agent accablé par le stress s'en prend à son supérieur hiérarchique, et partout il devient difficile de poser tous ses jours de congés sans culpabiliser car cela revient à mettre son service en difficulté.

Des emplois sont supprimés, encore et toujours, encore 18 de moins dans l'Oise en 2012, un de moins aux Ressources Humaines.

Justement, le Tableau de bord de la veille sociale est alimenté et suivi par les RH : une charge en plus, du personnel en moins. Et alors? Il vous suffit de parler de rationalisation ou de contribution proportionnelle, de vous réfugier derrière quelques mots magiques de plus de 3 syllabes et le tour est joué.

FO craint que le TBVS ne soit assez difficile à suivre dans l'Oise compte tenu de la flexibilité exemplaire que vous attendez de nos collègues : passage du SIE aux services communs, ou d'une division à une autre, passerelles départementales inter-filières, détachements ou missions. De plus, le TAGERFiP ne semble pas calibré pour de telles souplesses, sa mise à jour promet donc d'être ardue.

Pour FO, le Tableau de Bord de la Veille Sociale est un outil pertinent pour mesurer concrètement les effets de la RGPP. Car la Révision Générale des Politiques Publiques est menée au pas de charge, au mépris du facteur humain, au détriment des usagers, sans que jamais un bilan ne soit tiré. La Cour des Comptes peine à établir un bilan budgétaire mitigé de cet amalgame de réformes, mais en termes de préjudice sur les personnels, jusqu'à présent, c'est la parole des représentants syndicaux face au déni de l'administration.

Ce Tableau de Bord de la Veille Sociale, vous l'attendez sans doute autant que nous, mais sans doute pas pour les mêmes raisons. Il vous servira à éteindre le feu avant qu'il se propage dans un service en crise, ou peut-être au contraire à mettre en doute la parole de ceux qui vous signaleraient une situation de détresse qui ne serait pas encore corroborée par le TBVS. Il vous servira peut-être à redéployer le peu de moyens dont vous disposez au profit des services dont les voyants sont au rouge foncé, en oubliant trop vite que les voyants sont au rouge partout.

Si le TBVS traduit un état catastrophique de votre DDFiP, aurez-vous des moyens supplémentaires ?

Qu'y aura-t-il au delà du constat qui soit autre chose qu'un PV de carence ?

1) Introduction : qu'est-ce que le Tableau de Bord de la Veille Sociale (TBVS) ?

Extraits de la motion « conditions de travail » de **F.O.-DGFIP**

« La Direction Générale a mis en place un Comité National de Suivi des conditions de travail dont la séance plénière se tient deux fois dans l'année, précédée à chaque fois d'une série de sous-groupes techniques sur les thèmes suivants : relations hiérarchiques, formation des cadres, risques psychosociaux, espaces de dialogues dans les unités de travail, tableau de bord de veille sociale, document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP).

F.O.-DGFIP ne cautionnera pas des actions ne débouchant sur aucune avancée concrète visant davantage à dédouaner l'administration qu'à améliorer réellement les conditions de travail.

Aussi, le Congrès exige :

- dans le cadre du nouvel outil d'évaluation des risques qu'est le tableau de bord de veille sociale, la **prise en compte réelle de la question des effectifs**,
- la communication aux représentants des personnels des cas d'agressions et de suicides d'agents.

La dégradation continue des conditions de travail à une répercussion importante et dramatique sur l'état de santé physique et mental des agents et donc à terme sur le fonctionnement des services, créant ainsi une spirale infernale.

En outre, la fixation d'objectifs toujours à la hausse avec des moyens en constante diminution fait peser sur les personnels un stress permanent.

C'est pourquoi, le Congrès exige :

- le respect absolu des lois et règlements garantissant les droits des agents,
- l'attribution des moyens nécessaires au bon exercice des missions,
- une véritable prise en compte des besoins des agents dans le cadre des instances paritaires compétentes.

Il mandate son exécutif pour mettre tout en œuvre pour y parvenir. »

Le TBVS a été mis en place par la DG, après discussion avec les organisations syndicales (OS) nationales, dans le cadre de la prévention des risques psycho-sociaux. Sa finalité, selon la direction, est de « partager un constat objectif ». Mme Brigitte LOPEZ est la référente pour la DDFIP de l'Oise.

Ce tableau de bord est composé :

- 1) d'une liste de données appelées « éléments de contexte chiffrés » ; il s'agit par exemple du nombre d'agents dans le département, du taux de couverture effectif réel/effectif théorique, etc.
- 2) d'une liste d'indicateurs de contexte non chiffrés, par exemple : organisation du travail, modifications immobilières...
- 3) d'indicateurs chiffrés classés ainsi : santé sécurité et condition de vie au travail (ex : nombre de congés de maladie de courte durée), relations professionnelles (ex : taux d'appel d'évaluation notation), relations sociales (ex : nombre de boycott de réunion statutaires).

20 de ces derniers indicateurs sont obligatoires, d'autres sont facultatifs. La Direction a proposé qu'un groupe de travail se tienne pour établir cette série d'indicateurs facultatifs dans l'Oise.

Le TBVS sera présenté en octobre 2012 sur la base des renseignements collectés au 1^{er} semestre 2012.

Les représentants **Force Ouvrière**, dans le prolongement de leur position sur l'approche des risques psychosociaux, ont à nouveau exprimé leur scepticisme devant cet « outil ». **Pour FO, l'origine du mal-être au travail ce sont les conditions créées par les suppressions d'emplois depuis des années liées aux contre-réformes tous azimuts et aux applications non maîtrisées.**

Bien qu'ils reconnaissent l'intérêt de la collecte des renseignements chiffrés et objectifs et leur comparaison à deux dates distinctes, les représentants **FO** demeurent circonspects quant à l'utilisation qui pourrait être faite de ce tableau. Le guide qui l'accompagne indique : « ces données ne peuvent avoir pour conséquence d'être discriminantes et de mettre directement en exergue une personne, un individu ». La direction peut être assurée qu'elle trouvera les représentants **Force Ouvrière** face à elle si cela devait en être autrement.

Pour FO c'est tout de suite que les problèmes doivent être résolus, pas dans 6 mois !

2) Présentation du TBVS de l'Oise

Ce tableau s'inscrit dans une démarche globale relative aux conditions de travail aux cotés :

- du déploiement du Document Unique (DUERP),
- de la professionnalisation des fonctions d'assistant de prévention (ex ACMO),
- de la mise en place d'espaces de dialogues (EDD),
- du guide de prévention des risques psychosociaux,
- du socle de formation aux conditions de vie au travail.

Pour votre information complète, un espace dédié est disponible sur [Ulysse](#).

Parmi les indicateurs, certains sont restitués pour la DDFiP dans son ensemble, tandis que d'autres le sont service par service, ce qui est intéressant pour l'exploitation de cet outil au niveau local.

→ Les points de discussion portaient sur les indicateurs optionnels et ont fait l'objet d'un Groupe de Travail le 21/02/2012. Le groupe de travail a retenu 14 indicateurs optionnels parmi les 32 proposés et a décidé de créer 3 indicateurs supplémentaires. Voici les 17 indicateurs (qui s'ajoutent au 20 imposés) :

SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- N°5a – Nombre de demandes de mutations déposées et non satisfaites
- N°5b – Emplois non demandés
- N°8a – Violences physiques d'origine interne
- N°8b – Violences ou menaces verbales d'origine interne
- N°9a – Violences physiques d'origine externe
- N°9b – Violences ou menaces verbales d'origine externe
- N°10a – Nombre d'accidents de service (dont trajet) sans arrêt maladie
- N°11a – Maladies professionnelles reconnues par l'administration

RELATIONS PROFESSIONNELLES

- N°15a – Taux de refus de participation aux entretiens annuels d'évaluation-notation
- N°15b – Taux d'appel au niveau national sur l'évaluation et la notation

RELATIONS SOCIALES

- N°17a – Nombre de réunions hors CT
- N°17b – Nombre de réunions du CHSCT
- N°17d – Nombre de boycott des réunions non statutaires
- N°19c – Taux de participation aux grèves à revendications nationales

Création de 3 indicateurs complémentaires pour l'Oise :

- N°1a – Nombre de jours d'arrêt de maladie « y compris les congés de longue maladie »
- N°5c – Taux de demandes déposées par service (local et national)
- N°19d – Taux de participation aux grèves à revendication nationale par service.

Les mesures du TBVS seront arrêtées à chaque semestre. Le groupe de travail se réunira avant la réunion du CTL prévue en octobre. Ensuite un Comité National de Suivi débattera du bilan général, au vu de tous les TBVS établis de manière déconcentrée.

Conclusion : la mise en place du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP), la redéfinition des missions de l'assistant de prévention (ex ACMO), la création d'un guide de prévention des risques psychosociaux (RPS), la mise en place d'Espaces de Dialogue (EDD), et désormais le Tableau de Bord de la Veille Sociale (TBVS) constituent un arsenal qui matérialise la volonté de la DGFIP de s'engager dans une démarche d'amélioration des conditions de vie au travail.

F.O.-DGFIP 60 n'est pas dupe quant à l'objectif poursuivi : couvrir la responsabilité de la direction quant à son obligation de résultat dans la protection de la santé de ses agents. Les services étouffent sous le poids de la charge de travail, dont l'augmentation est directement liée à la politique aveugle de suppressions systématiques et ininterrompues d'emplois. Les agents souffrent de perdre le sens du travail bien fait quand ils doivent perpétuellement s'adapter à un flot continu de réformes désorganisées.

Dans ce contexte, vos élus **FO** saisissent néanmoins l'occasion qui leur est faite de pouvoir dénoncer et quantifier cette dégradation de nos conditions de travail.



3) Questions diverses

- **Fermeture au public le 30/04** : le Président accepte cette disposition exceptionnelle, face à la situation exceptionnelle que constitue la possibilité de 6 ponts « naturels » en 2012. En plus des 3 ponts « naturels » votés lors du précédent comité technique (18/05, 24/12 et 31/12), la journée du 30 avril est donc assortie d'une disposition spéciale de fermeture au public. Cette disposition étant inédite, elle sera bien explicitée par note de service départementale. A suivre.
- **Gestion de site de Compiègne** : comme d'habitude, de nombreux problèmes persistent au CFP de Compiègne avenue Winston Churchill. L'emménagement de Compiègne Municipale est prévu pour le 4 juin 2012. **FO** s'inquiète du volume contraint et du manque de place pour les armoires, de l'absence de bureau pour l'inspecteur chargé des fonctions d'huissier, de l'arrivée de l'activité hospitalière de Noyon dès 2013... bientôt un 3^{ème} sous-sol pour les collègues ?
- **Budget** : **FO** demande quand aura lieu le comité technique sur le budget (exécution 2011 et prévisions 2012) car celui-ci nous avait été promis pour le début de l'année par le DDFiP précédent. Le Président répond qu'il aura lieu très vite en mars. Il est finalement programmé le 5 avril prochain, soit beaucoup trop tard...
- **Avenir du réseau et fusions de PNC** (postes non-centralisateurs) : **FO** a interrogé le Président sur ses intentions et sa lettre de mission en tant que DDFiP de l'Oise. Réponse : le temps de la réflexion sera pris et le Président nous fera part de ses premières réflexions en fin d'année. **FO** se félicite que les hypothèses de travail récentes ne soient pas retenues d'office, ce qui espérons-le limitera la casse pour nos collègues, à l'heure où le DG a remis la question du maillage territorial à l'ordre du jour.
- **Prochaines instances** : CHS-CT le 3 avril et CTL le 5 avril.



BULLETIN D'ADHESION 2012

à retourner à Maryse COZETTE, trésorerie de Creil Municipale
ou à F.O.-DGFIP 60 – 2 rue Molière – 60000 Beauvais

NOM :

Prénom :

Grade : échelon :

Quotité de travail :%

AFFECTATION :

déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O.-DGFIP)

Fait à, le

(signature)

66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu
possibilité de règlement en 2, 3 ou 4 fois



Stop à l'austérité **FO**
Priorité aux services publics **FO**
www.force-ouvriere.fr